

WIFACK INTERNATIONAL BANK
SA au capital de 150 000 000 de dinars
Siège social : Avenue Habib Bourguiba -4100 Médenine- BP :356
RC N° : B 134782002
MF : 798651 L/P/M/ 000

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25/12/2018

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires selon les principes de la finance islamique et/ou Sukuk islamiques pour un montant global de 150 millions de dinars sur 3 ans et délègue au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour fixer les modalités et les conditions de réalisation de cette opération.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Pôle Finance

WIFAK BANK بنك الوفاق
Chef de Pôle Finance

